

TABLEAU ANNEXE
INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS
ET DES CONSEILLERS DELEGUES

Fonction	Taux maximal en % de l'indice brut terminal de la fonction publique	Taux appliqué	Montant mensuel brut
Maire	58,30 %	36,66 %	1 506,92 €
1 ^{er} adjoint	23,32 %	14,60 %	600,14 €
2 ^{ème} adjoint	23,32 %	14,60 %	600,14 €
3 ^{ème} adjoint	23,32 %	14,60 %	600,14 €
4 ^{ème} adjoint	23,32 %	14,60 %	600,14 €
5 ^{ème} adjoint	23,32 %	14,60 %	600,14 €
6 ^{ème} adjoint	23,32 %	14,60 %	600,14 €
7 ^{ème} adjoint	23,32 %	14,60 %	600,14 €
8 ^{ème} adjoint	23,32 %	14,60 %	600,14 €
1 ^{er} conseiller délégué	-	14,60 %	600,14 €
2 ^{ème} conseiller délégué	-	12.17 %	500,25 €

Vu pour être annexé à la délibération
en date du - 7 AVR. 2026



[Handwritten signature]
Maire,
Julien PEUCER